

Le Conseil Municipal de la Commune du Thou s'est réuni le 22 juin 2017 à 20h30 à la mairie, après convocation légale,

Sous la présidence de M. Christian BRUNIER, maire,

Présents : BALLANGER Danielle, BERNARD Michel, CHARPENTIER Marc, DESFOUGERES Christine, FENIOUX Marjorie, HERAUT Patrick, QUINCONNEAU Didier, LEGROS Catherine, LOUIS Joël, PINEAU Nathalie, ROUFFIGNAC Mickaël, ROBLIN Benoît, ROUILLON Laurent, RUESCAS Flora.

Absents excusés : BROSSARD Anne, PORTMANN Christiane, SALACRUCH Françoise (pouvoir à LOUIS Joël).

Absents : PENIN Benjamin.

Secrétaire de séance : DESFOUGERES Christine.

Date de convocation : 13 juin 2017

ORDRE DU JOUR

Présentation de l'association d'insertion AROZOAAR.

Le compte rendu de la réunion du 30 mai 2017 est approuvé.

Décision modificative. Création du parking du cabinet médical.

Création d'une opération : création d'un parking pour le cabinet médical

Montant des travaux 55 300 € ; la décision modificative suivante est proposée :

- 23 300 € opération voirie
- 4 000 € panneaux d'affichage
- 11 600 € dépenses imprévues
- + 16 400 € subvention département

Le Conseil accepte.

Parking cabinet médical : choix des entreprises

Le Maire informe qu'un marché à procédure adaptée a été lancé ; les 5 entreprises suivantes ont répondu :

LONGUEPEE	49 550,64 € TTC
SCOTPA	53 962,92 €
EIFFAGE	65 276,88 €
EUROVIA	66 978,00 €
COLAS	70 252,92 €

L'entreprise LONGUEPEE est retenue.

Parking du cabinet médical : demande de subvention amende de police

Le Maire informe que la commune peut bénéficier d'une subvention pour la création du parking du cabinet médical dans le cadre du fonds départemental des amendes de police. Il propose le plan de financement suivant :

Coût HT	41 292,20 €
Subvention (40%)	16 516 €

Le Conseil accepte le plan de financement proposé et autorise le Maire à déposer le dossier de demande de subvention.

Inventaire zones humides. Désignation des membres du groupe d'acteurs locaux

Le Maire rappelle que dans le cadre de la mise en œuvre du PLUih, un inventaire des zones humides doit être réalisé dans les communes de la CDC Aunis Sud. Un groupe d'acteurs locaux doit donc être désigné. Après consultation, les personnes suivantes sont proposées :

C. BRUNIER, maire
D. QUINCONNEAU, élu
B. ROBLIN, agriculteur et élu
Le président SIAH canal de Charras
J. GAILLARD, agriculteur extérieur à la commune
E. JUCHEREAU, propriétaire foncier
A. AUDRY « ancien »
JC GENEAU, président ACCA
A. THIBAUDEAU, chasseur
Le président « Thou's dehors »
M. BIGNON, pêche
Le représentant de l'association « Nature et Environnement 17 »
Le représentant du Centre Régional de la Propriété Foncière
Le représentant du Syndicat de la Propriété Rurale et Agricole de la Charente-Maritime
Le représentant de la Commission Locale de l'Eau
Le représentant de la CDC Aunis Sud
Le représentant du Service Départemental de l'Agence Française pour la Biodiversité (ONEMA 17)
Le Conseil accepte.

Nom de rue

Le Maire informe qu'il convient de nommer une rue dans un lotissement situé au lieu-dit « les Pierrières ».
Il propose « Impasse des Orcanettes ».
Le Conseil accepte la proposition du Maire.

Compte rendu des commissions

Communication

Parution du prochain bulletin : mi-juillet 2017

Animation

Fête aux anguilles : 24 et 25 juin 2017. Les bénévoles sont en nombre suffisant.
Les scènes d'été seront organisées du 28 juin au 1^{er} juillet 2017 et intégreront la fête des écoles et la kermesse des parents d'élèves.
« Les Martrèches Tholusiennes » organisent une manifestation pour les 40 ans de l'association le 2 juillet 2017.

Sociale

Le plan canicule a été activé vis-à-vis des personnes âgées :

- Renforcement des visites
- Contacts téléphoniques quotidiens par la mairie
- Achat et distribution de brumisateurs

Repas du 11 novembre : traiteur et animation choisis.

Informations et questions diverses

Sinistre dépôt communal

Le désamiantage et la destruction du bâtiment sont achevés.

Le Maire souhaite qu'une réflexion pour la création d'un nouveau local soit engagée dès septembre 2017.

Salle de classe

Le maire informe que les travaux ont commencé.

Randonnée cycliste

Une randonnée cycliste traversera la commune les 23 juillet et 20 août 2017.

Chemins de randonnée et aménagement foncier déviation de Puydrouard

Une réunion aura lieu en mairie le 6 juillet 9h30 afin de procéder au diagnostic des chemins de randonnée impactés par l'aménagement foncier de la déviation de Puydrouard.

Fin de réunion : 23h00